



9 | 1 | 0 | 1 | 4 | 2 | 2 | 6 | 2 | 0 | 1 | 4

## Numéro d'enregistrement au répertoire ROFHYA

Formation conforme à  
l'arrêté du 13 juin 2016  
relatif au cahier des charges  
de la formation spécifique  
en matière d'hygiène  
alimentaire

### Attestation de formation spécifique en Hygiène alimentaire adaptée à l'activité des établissements de restauration commerciale

*(Décret n°2011-731 du 24 juin 2011 relatif à l'obligation de formation en matière d'hygiène alimentaire de certains établissements de restauration commerciale et arrêté du 5 octobre 2011 relatif au cahier des charges de la formation spécifique en matière d'hygiène alimentaire adaptée à l'activité des établissements de restauration commerciale)*

Atteste que **Monsieur Romain LEZE**

Né (e) le **6 septembre 1981** à **LAVAL (53)**.

A suivi la formation spécifique en hygiène alimentaire adaptée à l'activité des établissements de restauration commerciale pour le secteur d'activité (*choisir le secteur parmi la restauration traditionnelle ou les cafétérias et autres libres services ou la restauration de type rapide*) : Restauration traditionnelle / Restauration rapide

D'une durée de 14 heures qui s'est déroulée du 16/11/2020 au 30/11/2020 en e-learning

Les objectifs de formation visés sont :

#### **Gestion d'une activité de restauration commerciale dans des conditions d'hygiène conformes aux attendus de la réglementation et permettant la satisfaction du client :**

- Identifier les grands principes de la réglementation en relation avec la restauration commerciale
- Analyser les risques liés à une insuffisance d'hygiène en restauration commerciale
- Mettre en œuvre les principes de l'hygiène en restauration commerciale

Fait pour servir et valoir ce que de droit,

Fait à Montpellier,  
Le 01/12/2020

**Le Gérant**

**ALVEA Formation - IFAC**  
8 rue Chaptal - 34000 Montpellier  
contact@alveaformation-ifac.com  
RCS Montpellier : 488 933 540